

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1015

59 - Nord

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Nord

FÉDÉRATION DES MOTARDS DE FRANCE DES HAUTS-DE-FRANCE.

Objet : organiser, développer et contrôler la pratique du motocyclisme sous toutes ses formes ; diriger, coordonner l'activité des associations regroupant les membres pratiquant : la motocyclette, le cyclomoteur, le scooter, le quad, et d'une façon générale, tous les engins terrestres à deux, trois, quatre roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur ; défendre les intérêts du sport et du tourisme motocycliste ; mener des actions relatives à la sécurité routière et à la voie publique ; assister tous les groupements sportifs et des clubs de tourisme affiliés dans l'organisation des épreuves comme dans les actions d'ordre général prises en vue de la défense des intérêts communs relatifs au sport et au tourisme motocycliste dans la région ; faire respecter et appliquer les décisions du Comité Directeur de la Fédération Française de Motocyclisme ; assurer, en liaison avec la FMF, le contrôle des comités motocyclistes départementaux constitués dans son ressort territorial ; observer et faire respecter l'application des présents statuts et règlement intérieur

Siège social : 7, rue Georges Martens, 59000 Lille.

Date de la déclaration : 3 mars 2019.